

Les Français n'étaient pas venus en Turquie commercer en passant. Ils s'étaient fixés sur le sol ottoman et avaient créé là-bas un coin de la patrie.

Après la chute de Byzance (1453), tout le commerce était passé aux mains des Vénitiens et des Génois, établis depuis plusieurs siècles en Orient. Mais l'arrivée des Turcs avait porté un coup mortel à l'influence des marchands italiens. La Turquie nouvelle s'anémiait au milieu de ses conquêtes.

Un sultan intelligent, Soliman le Magnifique le comprend. Il tourne les yeux vers l'Europe et s'efforce d'établir des relations suivies avec la France, dont quelques commerçants aventureux s'étaient déjà installés en Turquie. Le régime des Capitulations constitue bientôt pour ces derniers des avantages de premier ordre. Les côtes turques se couvrent de comptoirs, et Marseille accapare tout le commerce avec le Levant.

Dès lors, la France devient la grande réorganisatrice de la Turquie.

Ses missionnaires sont pour beaucoup dans l'œuvre nouvelle. Partis dans un but de prosélytisme, ils s'aperçoivent vite que le Turc, pas plus que l'Arabe, ne se convertit, et ils essayent de servir la cause française par *l'enseignement*. Ils le résument dans une idée : la diffusion de la langue. Ils fondent des écoles et des hôpitaux. Plus tard, leur œuvre doit singulièrement grandir. De nombreux établissements d'instruction sont créés à Smyrne, à Beyrouth et à Constantinople. Les enfants grecs, turcs et arméniens y affluent. Un lycée organisé sur le modèle de ceux de France est ouvert, en 1868, à Galata-Séraï. A Beyrouth, les jésuites français fondent une école de